SOLIDARITÉS

PROFESSIONS SOCIALES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

PERSONNES HANDICAPÉES ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Arrêté du 15 janvier 2014 portant nomination des membres du jury de l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS) – session 2014

NOR: AFSA1430009A

La ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion,

Vu le décret n° 86-1151 du 27 octobre 1986 instituant un diplôme d'État intitulé « certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds » ;

Vu l'arrêté du 20 août 1987 modifié fixant les modalités de formation, les conditions d'organisation de l'examen en vue de l'obtention du diplôme d'État intitulé « certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds » ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement et notamment son article 11;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2013 portant ouverture, au titre de l'année 2014 d'une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds,

Arrête:

Article 1er

Le jury d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds est composé ainsi qu'il suit:

Jury plénier

M. Laurent DUBOIS-MAZEYRIE, adjoint au chef du bureau de l'insertion et de la citoyenneté, sous-direction de l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées, représentant la directrice générale de la cohésion sociale, président.

Mme Annie AURIOL, inspectrice pédagogique et technique des établissements de jeunes sourds. Mme Danièle POISSENOT, inspectrice pédagogique et technique des établissements de jeunes sourds.

- M. Daniel BOULOGNE, responsable pédagogique au centre d'éducation pour jeunes sourds d'Arras.
- M. Samuel BRETAUDEAU, professeur à l'INJS de Bordeaux et intervenant au Centre national de formation des enseignants intervenant auprès des déficients sensoriels (CNFEDS).
 - M. Frédéric BROSSIER, directeur des enseignements de l'INJS de Paris.
 - M. Jérôme HERSON, professeur à l'INJS de Chambéry, intervenant CNFEDS.

Mme Edith HEVELINE, directrice de l'école intégrée Danielle-Casanova, à Argenteuil.

Mme Isabelle KEREBEL, inspectrice de l'éducation nationale – ASH – adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés, académie de Versailles.

- M. François-Xavier LORRE, directeur de l'INJS de Bordeaux.
- M. Antoine TARABBO, professeur à l'INJS de Chambéry, intervenant CNFEDS.

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Personnes qualifiées

M. Patrice ADAM, professeur au centre Jacques-Cartier, à Saint-Brieux, intervenant CNFEDS.

M. Patrick AGOSTINI, professeur à La Rémusade, à Marseille.

M. Youssef ALAMI, professeur à l'Institut national de jeunes sourds (INJS) de Paris.

Mme Marie-France ANATOLE, inspectrice de l'éducation nationale – ASH – Martinique.

M. Maximin ASTOURNE, inspecteur de l'éducation nationale - ASH - La Réunion.

Mme Catherine AUBOUX, orthophoniste au SSESD de Guerret, intervenant CNFEDS.

Mme Muriel BARBIER, professeur CAPEJS à l'INJS de Chambéry.

Mme Juliette BARDET, audioprothésiste, intervenant CNFEDS.

Mme Annick BEJEANNIN, psychologue, intervenant CNFEDS.

Mme Carine BARNEOUD, professeur à l'institut Plein-Vent, à Saint-Étienne.

Mme Salomé BELLEMARRE, professeur CAPEJS, IRESDA, Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Mme Marion BENIERE, directrice adjointe CESDA de Montpellier, intervenant CNFEDS.

Mme Géraldine BERCEAUX, professeur à l'IJS La Malgrange, à Nancy, intervenant CNFEDS.

Mme Claudine BERTHAULT, chef de service à l'IRJS de Poitiers.

Mme Lucie BETTEIN, professeur CEJS, à Arras.

Mme Laure BEYRET, professeur INJS de Paris.

Mme Christine BOULOGNE, professeur IJS d'Arras.

Mme Isabelle BREIL, directrice pédagogique au CDDS de Rodez, intervenant CNFEDS.

Mme Laetitia BRISEBARE, chef de service, CAL de Mérignac.

Mme Marie-Dominique CAPAPEY, responsable pédagogique, IJS Bourg-la-Reine.

Mme Fabienne CARACOTTE, professeur CAPEJS, IRESDA, Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Mme Laurence CARTIER, responsable pédagogique, SSEFS d'Orange.

Mme Chantal CHAILLET, conseillère technique à l'institut André-Beulé de Nogent-le-Rotrou, intervenant CNFEDS.

M. Frédéric CHALIGNE, professeur CAPEJS à l'institut André-Beulé de Nogent-le-Rotrou.

M. Édouard CHAUVET, médecin ORL, intervenant CNFEDS.

Mme Sylviane CHESNAIS, responsable pédagogique du centre d'éducation spécialisé pour déficients auditifs de Pont-à-Marcq.

M. Guy CORNILLAC, professeur à l'université de Savoie et au CNFEDS.

Mme Véronique COSTA, chef de service CRESDA de Pont-à-Marcq.

Mme Isabelle COURCELLES, professeur à l'IJS de Bourg-la-Reine.

Mme Anne-Marie DELATTRE, intervenant CNFEDS.

Mme Nathalie DEME, professeur CAPEJS – INJS de Chambéry.

Mme Martine DORIDANT, professeur spécialisé, chef de service à La Malgrange, à Nancy.

Mme Sandra DUCHESNE-BENNEJEAN, chef de service au centre Jacoutot, Strasbourg.

Mme Martine DUMAS, responsable pédagogique de l'institut Plein Vent, à Saint-Étienne,

Mme Elsa FALCUCCI, professeur spécialisé, INJS de Paris.

Mme Catherine FEDDA, professeur spécialisé, INJS de Paris.

M. Baptiste FLORES, professeur INJS de Bordeaux.

Mme Nicole FORGET, inspecteur IEN ASH, académie de Strasbourg.

Mme Sylvie FULLOY, professeur au centre d'audiophonologie infantile de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

M. Philippe GENESTE, professeur de lettres modernes de l'éducation nationale à Andernos-les-Bains, intervenant CNFEDS.

Mme Évelyne GERBERT, professeur intervenant CNFEDS.

Mme Emmanuelle GLICERI, professeur CAPEJS à l'INJS de Chambéry.

Mme Cristina GONZALEZ, professeur à l'institut André-Beulé de Nogent-le-Rotrou.

M. René GRENIER, inspecteur éducation nationale, ASH, Guadeloupe.

Mme Cécile GUILLERMIN, professeur IJS de Bourg-en-Bresse.

Mme Véronique GUILLET, professeur CAPEJS à la Persagotière, à Nantes.

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

M. Étienne HAEGEL, directeur adjoint du centre Auguste-Jacoutot de Strasbourg.

M. Pascal HOT, professeur université de Savoie, intervenant CNFEDS.

Mme Christine HUET, professeur intervenant CNFEDS.

Mme Valérie JANIN, professeur CAPEJS à Bourg-en-Bresse.

M. Dominique JOURDAIN, chef de service pédagogique au centre Gabriel-Deshayes, à Auray.

Mme Évelyne JUNG-HESS, chef de service pédagogique au centre Jacoutot, à Strasbourg.

Mme Karine LAURENT, orthophoniste au CRESN de Noisy-le-Grand, intervenant CNFEDS.

Mme Viviane LE CALVEZ, orthophoniste, intervenant CNFEDS.

Mme Najat LE DUIGOU, professeur INJS Paris, intervenant CNFEDS.

Mme Cécile LEGER, professeur CAPEJS, Centre Charlotte-Blouin d'Angers,

Mme Christine LEMARCHAND, professeur INJS Chambéry, intervenant CNFEDS.

M. Thierry LEPINE, chef de service pédagogique à l'école intégrée Danielle-Casanova, à Argenteuil.

Mme Virginie LEROUX, professeur à l'université Lyon II, intervenant CNFEDS.

M. François LESOURNE, inspecteur éducation nationale ASH - La Réunion.

Mme Chantal L'HERMINE, responsable pédagogique au centre d'éducation pour jeunes sourds d'Arras.

Mme Murielle MACKOWSKI, chef de service – responsable pédagogique au centre Jacques-Cartier.

M. Olivier MARCHAL, professeur de LSF, intervenant CNFEDS.

M. Égidio MARSICO, professeur ISH Lyon CNRS, intervenant CNFEDS.

Mme Christine MEDEBIELLE, directrice des enseignements INJS de Bordeaux.

M. Esteban MERLETTE, professeur INJS de Paris.

M. Jean-Michel METIVIER, chef de service pédagogique au centre Charlotte-Blouin, à Angers.

Mme Nathalie MEYET, directrice des enseignements INJS de Chambéry.

Mme Nadia MORAITIS, professeur IRS de Provence, Marseille.

Mme Alexia MOUGEL, intervenant CNFEDS.

M. Richard NOMBALLAIS, directeur des enseignements INJS de Paris.

Mme Florence OLHAGARAY, chef de service La Ressource - La Réunion.

Mme Évelyne OLIVIER, inspecteur de l'éducation nationale – ASH – La Réunion.

Mme Catherine POLLI, chef de service pédagogique à la Malgrange, à Nancy.

Mme Corinne PONS, professeur INJS Cognin, intervenant CNFEDS.

M. Serge PORTALIER, professeur à l'université de Lyon II, intervenant CNFEDS.

Mme Roselyne PRUNIER, responsable pédagogique à la Providence, Alençon.

Mme Dominique QUELARD, chef de service à la Malgrange à Nancy, intervenant CNFEDS.

Mme Eufémia RAGOT, directrice pédagogique à la Malgrange à Nancy.

M. Gilles RANOUIL, directeur des enseignements, INJS de Chambéry.

M. Dominique RIGAUT, professeur IUFM, intervenant CNFEDS.

Mme Nelly ROUSSEL, professeur CAPEJS, La Malgrange, à Nancy.

M. Eric RUEL, professeur INJS Chambéry, intervenant CNFEDS.

M. Yohann SENELAS, professeur IRJS Poitiers.

M. Philippe SERO-GUILLAUME, maître de conférences à l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs, université de Paris-III.

M. Serge THIERY, professeur CAPEJS, à La Malgrange à Nancy, intervenant CNFEDS.

Mme Joëlle TOUR-VINCENT, médecin, intervenant CNFEDS.

M. David TREMEY, professeur INJS Chambéry, intervenant CNFEDS.

M. Eric TRUY, praticien hospitalo-universitaire de l'hôpital Édouard-Herriot de Lyon, intervenant CNFFDS.

Mme Nathalie TUMAHAI, professeur CAPEJS au centre Charlotte-Blouin d'Angers.

M. Christian ULHMANN, directeur de l'institut, Le Bruckhof, à Strasbourg.

Mme Anne-Benoite VALENTIN, professeur INJS Chambéry, intervenant CNFEDS.

Mme Maryse VALLAT, professeur CAPEJS à l'Institut national de jeunes sourds de Chambéry.

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Mme Brigitte VERY, chef de service au CROP Paul-Bouvier de Saint-Hippolyte-du-Fort. Mme Anita VILETTE, professeur à l'institut André-Beulé de Nogent-de-Rotrou.

Article 2

L'examen du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds (CAPEJS) est classé dans le groupe 2.

Article 3

La directrice générale de la cohésion sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont mention sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 15 janvier 2014.

Pour la ministre et par délégation : La sous-directrice de l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées, N. CUVILLIER